



Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique)
Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be
N° d'entreprise. : 0414002532



RAPPORT D'ACTIVITES 2024 ASBL Sans Logis

Maison d'Accueil pour Hommes et Familles
Maison de vie communautaire

Table des matières

Éléments d'identification et taux d'occupation	1
La maison d'accueil pour homme seul (40 lits).....	2
Le lit Halte-soins.....	10
Les lits d'urgence (2 lits)	12
Les chambres pour familles (21 lits)	14
La maison de vie communautaire (17 lits)	17
Résultats financiers	20
Les partenariats	20
Le personnel.....	21
Perspectives et commentaires	22

Ce rapport décrit l'activité des projets : Maison d'Accueil pour Hommes et Familles et Maison de Vie Communautaire de l'ASBL Sans Logis en 2024. Il présente également les données liées aux projets Lit Halte de Soins et Lits d'Urgence qui sont hébergés par la Maison d'Accueil pour Hommes et Familles.

Éléments d'identification et taux d'occupation

	Maison d'accueil				Maison vie commun.
	Hommes seuls	Lits d'urgence	Lit Halte-soins	Familles	Hommes seuls
Lits agréés	40	2	1	21	17
Lits subventionnés	40 ¹	2 ²	1 ³	11 ⁴	11 ⁵
Nuitées totales	13.124	490	242	3.001	4.737
Nuitées agréées	13.032	490	242	2.306	4.737
Nombre de personnes	126	119	11	7 hommes 4 femmes 10 enfants	17
Nombre de séjours	137	124	13	7	17
Taux d'occupation nuitées agréées / lits subventionnés (RW)	89,02%	66,94%	66,12%	57,28%	117,66%
Taux d'occupation nuitées totales / lit subventionnés	89,64%	66,94%	66,12%	74,54%	76,13%
Taux d'occupation nuitées totales / lits agréés	89,64%	66,94%	66,12%	39,05%	76,13%
Durée moyenne de séjours clôturés	132 jours	4 jours	18 jours	260 jours	1417 jours
Age moyen	42 ans	41 ans	54 ans	Adulte : 38 ans Enfant : 9 ans	49 ans

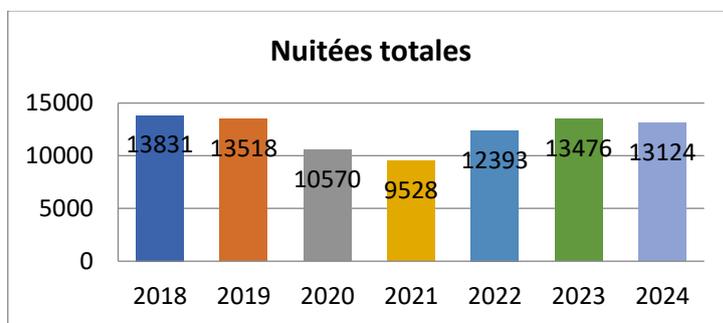
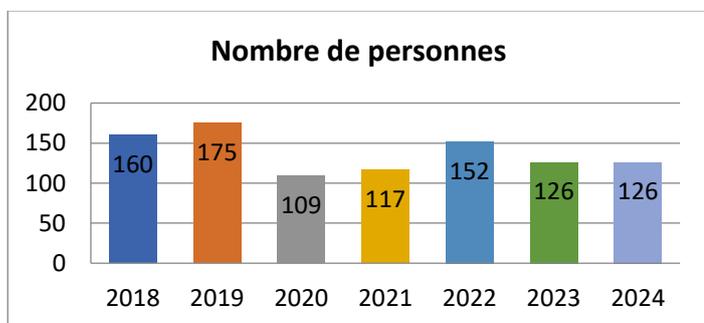
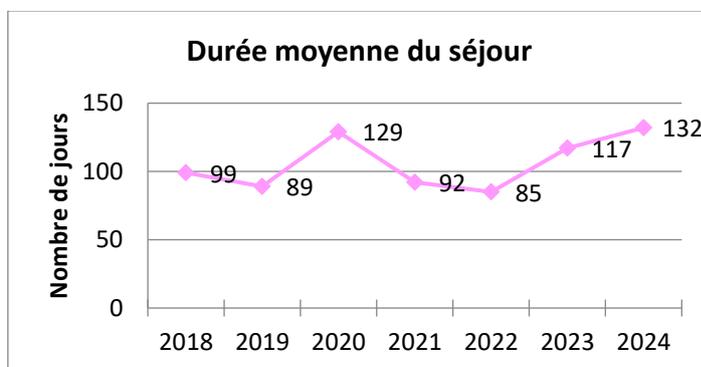
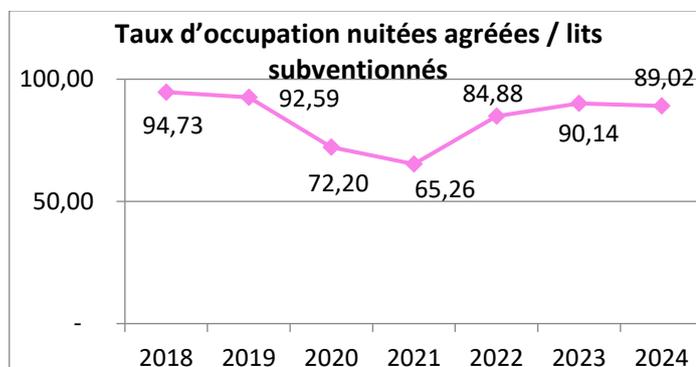
^{1,4,5} Subventionné par la Région Wallonne

² Subventionné par le CPAS de Liège

³ Subventionné par le Relais Social du Pays de Liège

La maison d'accueil pour homme seul (40 lits)

Le taux d'occupation de notre maison d'accueil pour homme seul diminue d'un pour cent par rapport à l'année passée. La volonté d'occuper la maison et les moyens développés pour y parvenir ont encore payé cette année. Les raisons de cette réussite sont diverses et parfois indépendantes de notre volonté. Nous continuons de nous assurer que les chambres soient le plus vite disponible pour un nouvel accueil. Les séjours plus longs et la diminution du nombre de nuitées totales ont également impacté ce taux en diminuant le turn-over et en augmentant le nombre de jours de vacances des lits pour l'entretien des chambres.



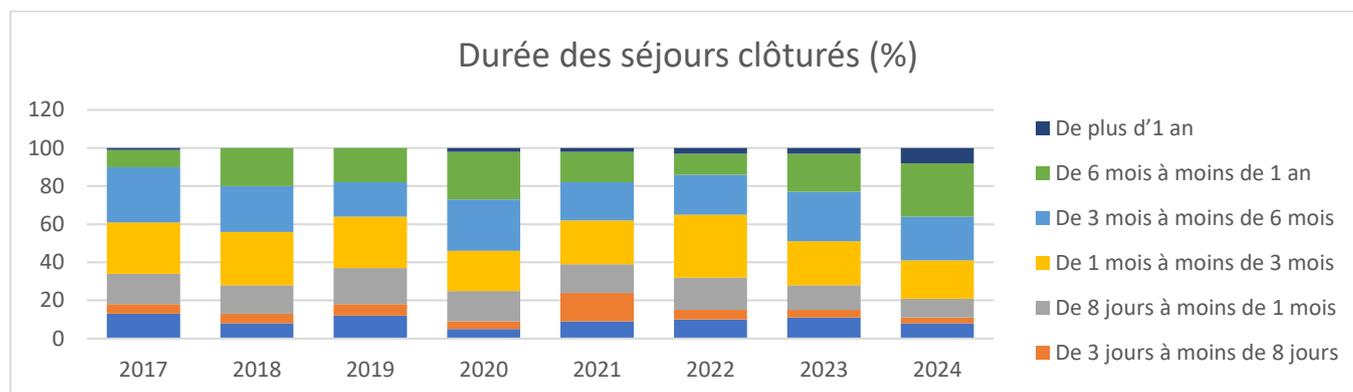
Le tableau suivant nous montre l'évolution proportionnelle par tranche de la durée des séjours clôturés. Cette année, nous observons un glissement des courtes durées vers les longues voire très longues durées. Quarante et un pour cent de nos résidents continue de résoudre leurs problèmes avec plus ou moins de rapidité mais pour trente-six pour cent d'entre eux l'hébergement aura nécessité un séjour de plus de six mois. Cela dépasse de plus de dix pour cent la réalité associée à l'époque du COVID (2020) mais confirme une augmentation déjà observée l'année passée de l'usage prolongé de nos structures pour une partie de notre public.

Durée des séjours clôturés (%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Moins de 3 jours	13	8	12	5	9	10	11	8
De 3 jours à moins de 8 jours	5	5	6	4	15	5	4	3
De 8 jours à moins de 1 mois	16	15	19	16	15	17	13	10
De 1 mois à moins de 3 mois	27	28	27	21	23	33	23	20
De 3 mois à moins de 6 mois	29	24	18	27	20	21	26	23
De 6 mois à moins de 1 an	9	20	18	25	16	11	20	28
De plus d'1 an	1	0	0	2	2	3	3	8
Total	100							

La maison d'accueil permet à ses résidents de séjourner jusqu'à neuf mois sous son toit⁶. Si l'équipe juge cohérent, par rapport au projet d'accompagnement individualisé (PAI), de prolonger l'hébergement, elle peut recourir à trois

⁶ Décret du 12/2/2004 « décret relatif à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales

dérogations de nonante nuitées maximums. En 2024, quatorze pour cent des nuitées totales (contre dix pour cent en 2023) se sont déroulées dans le cadre d'une dérogation. Cela représente vingt-trois personnes (contre quinze en 2023) qui ont bénéficié d'un séjour dépassant les neuf mois. Cela s'explique par la difficulté pour certains de retrouver un logement privé ou d'être orienté vers des structures alternatives. Nous continuons exceptionnellement l'hébergement de certains résidents au-delà de ces dérogations. Ceci explique la différence de nonante deux nuitées (contre trois cent douze en 2023) entre le nombre de nuitées agréées et le nombre de nuitées totales que nous avons observé cette année. Outre le souci d'orientation vers des services pour personnes nécessitant une prise en charge plus complète comme les habitations protégées, les difficultés de langue, d'âge, de titre de séjour ou la présence d'animaux de compagnie sont autant de freins à la recherche d'alternative d'hébergement.



Demandes d'hébergement

En cours d'année 2024, nous avons mis en place un nouveau système de prise en compte des demandes d'hébergement. Les personnes demandeuses sont invitées à téléphoner le mardi matin à 9h30. La maison d'accueil faisant l'observation d'une saturation régulière, le nombre d'appel se résumant au constat du manque de place à conduit l'équipe à proposer ce nouveau procédé. Déjà utilisé par d'autres services, cette méthode propose une alternative aux personnes qui appelaient tous les jours et ne recevaient systématiquement que des refus pour manque de place.

Les refus se sont dès lors vu réduits de moitié en passant de plus de sept cents à trois cent soixante. Mais le nombre d'orientation n'a hélas lui pas diminué. Les appels qui se soldaient par un refus, se soldent dorénavant par une invitation à téléphoner le mardi mais ne constituent plus un refus. Cette stratégie sera évaluée en 2025.

Parmi ces demandeurs, cent vingt-six personnes ont pu commencer ou continuer un séjour déjà entamé en 2023.

Provenance

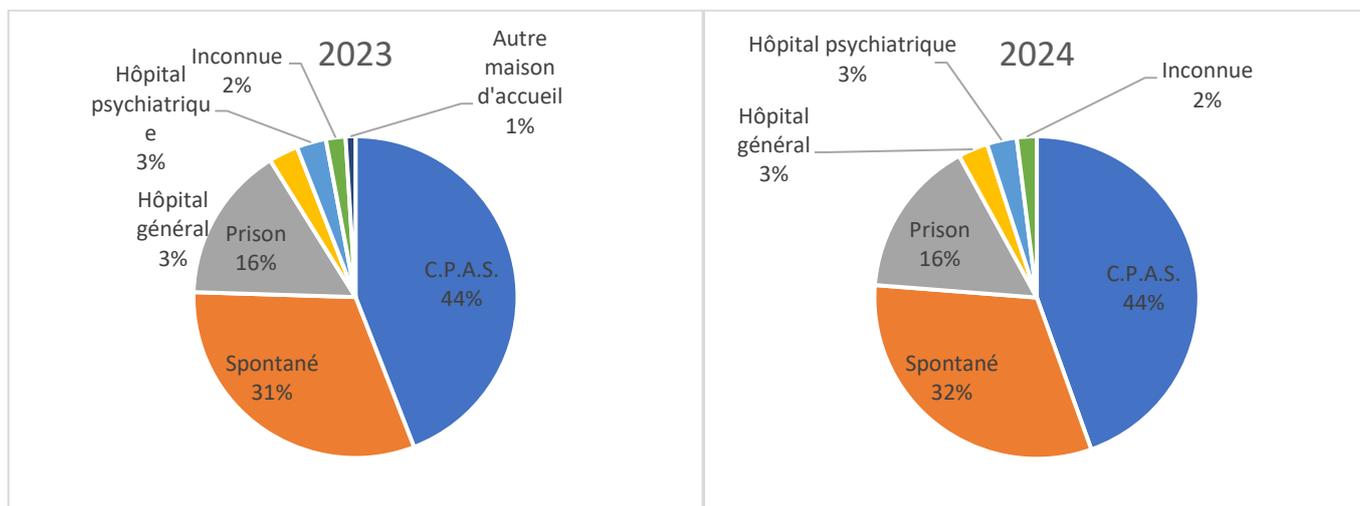
Provenance en %	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Logement autonome	12	12	13	15	23	22	12	15
Institution	45	56	58	36	33	31	29	25
Famille	7	2	4	9	3	8	4	2
Aucun endroit fixe	22	25	17	27	39	37	53	50
Inconnue	14	5	8	13	2	2	2	8
Total	100							

La plus grande proportion de personne ayant vécu un parcours d'errance s'explique par la possibilité pour certaines d'entre elles d'être temporairement aidées par leur entourage ou de bénéficier momentanément de services tels que les hôtels. Le recours à ces alternatives étant aussi renforcé par la saturation quasi annuelle des services

d'hébergement comme notre maison d'accueil. Il devient dès lors difficile par cette répartition de déceler les personnes ayant un long parcours d'errance ou ayant connu une perte de logement récente.

Cela relève également de la représentation que cette personne a d'elle-même ou de l'inconfort qui pourrait lui être occasionné en dévoilant son parcours alors qu'elle vient d'arriver.

Provenance par filière d'accès



La maison d'accueil bénéficie d'une part d'une certaine renommée et de l'autre d'un bon réseau partenarial. Ces deux réalités se concrétisent dans la représentation ci-dessus. Un tiers des personnes qui ont séjourné chez nous cette année se sont présentées de manière spontanée. Le CPAS, au travers de son Dispositif d'Urgence Sociale, représente, quant à lui, près de la moitié des orientations vers notre service. Nous accueillons également des hommes en congés pénitentiaires ou après leur incarcération.

Destination

Destination en %	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Inconnue	40	28	37	29	36	31	25	13
Institution	33	45	35	33	24	23	29	25
Logement autonome	15	22	20	23	23	21	15	31
Famille	5	3	4	9	5	6	8	6
Aucun endroit fixe	6	1	1	6	12	19	23	25
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Le nombre de personne dont nous ne connaissons pas la destination après séjour diminue. La situation au moment du départ est parfois floue et ne nous permet pas d'obtenir cette information (départ précipité, incertitude sur le lieu d'hébergement suivant, ...). Cette baisse du nombre de destination inconnue se fait cette année au profit de l'augmentation du retour en logement autonome. Nous ne pouvons en retirer tous les lauriers au vu de l'instabilité du marché immobilier mais il est toujours réjouissant de voir quand les efforts de nos résidents et de nos collègues portent leurs fruits.

En additionnant les départs vers d'autres institutions ou le retour en famille, ce sont soixante-deux pour cent de nos bénéficiaires (contre cinquante-deux en 2023) qui ont pu profiter de leur séjour pour se réorienter vers d'autres

environnements plus adéquats. Les institutions restent toujours difficile d'accès avec des périodes de saturation prolongées ou des protocoles d'accès peu compatibles avec la déstructuration d'une partie de notre public. Ceux-ci devront dès lors patienter ou s'orienter vers d'autres solutions bien qu'une prise en charge différente de la nôtre soit plus que nécessaire.

Un quart de nos résidents sont quant à eux retournés à une vie d'errance. La diminution de la catégorie « inconnu » ces dernières années se fait au profit des autres catégories dont « aucun endroit fixe ». Il persiste, en effet, une partie de nos hébergés qui, soit n'ont pas d'opportunité de logement, d'orientation vers une institution adaptée, soit ne se font pas au fonctionnement de la maison d'accueil ou soit trouvent une alternative d'hébergement mais qui n'est pas leur logement propre, chez un tiers par exemple.

Age

Classes d'âge en %	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
De 18 à moins de 25 ans	17	11	13	13	8	11	9	9
De 25 à moins de 31 ans	12	17	16	11	5	9	7	6
De 31 à moins de 40 ans	18	17	19	24	29	23	28	31
De 40 à moins de 50 ans	25	23	22	19	30	30	26	27
De 50 à moins de 60 ans	18	24	25	21	18	20	21	21
De 60 ans et plus	9	8	3	12	10	7	9	6
Total	100							

En ce qui concerne l'âge de nos résidents, nous constatons que septante-neuf pour cent d'entre eux ont entre trente et un et soixante ans. La tranche d'âge la plus représentée étant celle des trente et un à quarante ans. La répartition varie légèrement d'une année à l'autre mais d'un point de vue plus global la répartition ne change pas vraiment par rapport aux années précédentes. Nous soulignons tout de même une légère diminution des plus de soixante ans pour cette année. La proportion de jeune se stabilise par rapport à l'année passée.

Liens familiaux

Parmi nos résidents près de septante-cinq pour cent sont célibataires et généralement très isolés sur le plan social. Dix-neuf pour cent ont connu un divorce ou une séparation le plus souvent compliquée sur le plan relationnel.

Si nous savons que plus de quarante pour cent de nos pensionnaires conservent des relations avec leurs familles il faut nuancer celles-ci. Nous sommes très souvent en face de relations épisodiques, souvent conflictuelles et dans lesquelles les liens affectifs sont peu présents. La constitution d'un nouveau réseau est un défi de taille pour notre public qui bien souvent s'isole ou retourne vers un réseau qui ne leur a pas profité par le passé. La participation à des formations ou à des groupes de bénévoles ou à des activités extérieures à la maison d'accueil comme initiées par la Cafétéria Sociale des Sans Logis offre des opportunités aux personnes hébergées d'élargir leur entourage.

Emploi et logement

Concernant le niveau scolaire de nos résidents, quarante pour cent n'ont pas terminé un niveau secondaire ou professionnel. Sept pour cent ont, quant à eux, annoncé avoir terminé un niveau secondaire et six pour cent un niveau supérieur. Le constat est incomplet, en effet, nous n'avons pas l'information pour un cinquième des résidents qui ont séjourné chez nous.

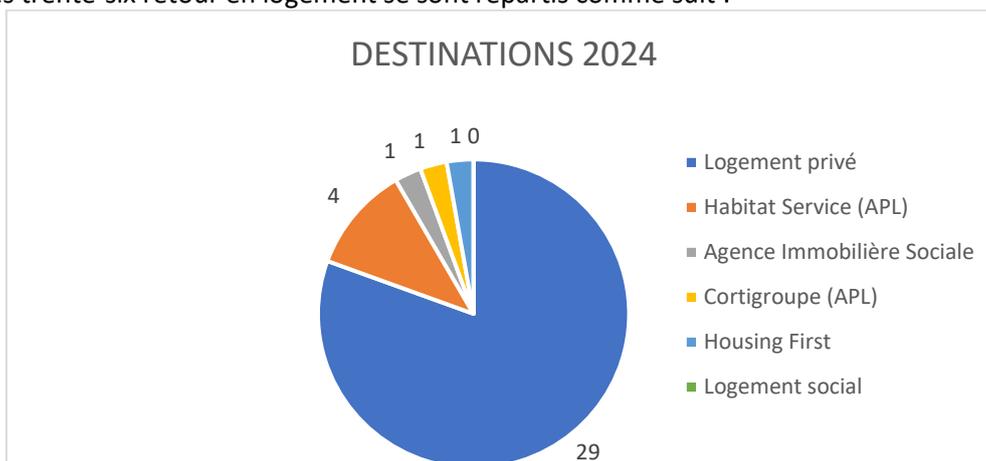
Les exigences à l'embauche, la nécessité de formations multiples, la possession de permis divers, la nécessité d'avoir un véhicule sont autant d'obstacles pour ceux qui souhaitent s'engager sur la voie d'une réinsertion professionnelle. Pour certains, il est d'abord question de retrouver un régime de vie équilibré avant d'entamer le chemin du travail (rythme de vie, hygiène, organisation et motivation).

Les travailleurs qui résident au sein de notre maison sont des exceptions (dix pour cent), ainsi que ceux qui suivent une formation (dix pour cent) ; ceux qui bénéficient d'allocations sociales diverses représentent la norme, ils ne bénéficient donc que de revenus minimaux.

Ce constat en amène un autre, en matière de recherche de logement, nos résidents éprouvent de réelles difficultés à se reloger. D'autant que, ces dernières années, des propriétaires optent pour un tri réalisé par les agences immobilières. Les propriétaires ne veulent plus prendre de risques avec une population précarisée aux revenus modestes et bien souvent insuffisants pour assumer le montant des loyers actuels.

L'endettement est également une problématique régulièrement rencontrée. Qu'il s'agisse de pensions alimentaires impayées ou de facture de transport, de loyer ou d'énergie, le passé de nos résidents fini toujours par les rattraper. Le séjour à la maison d'accueil devient alors pour eux l'occasion de mettre en place un plan d'apurement voire une médiation. La mise en place d'un administrateur de bien fait aussi partie des alternatives pour trouver d'une manière ou d'une autre la possibilité de sortir d'un cycle infernal qui empêche l'épargne, la constitution d'une caution et, sur le long terme, le paiement d'un loyer.

Cette année, les trente-six retour en logement se sont répartis comme suit :



Santé mentale et santé physique

Cette année, les constats des années précédentes se posent à nouveau. Notre maison accueille une plus grande proportion de personnes ayant des problématiques d'assuétudes et de santé mentale. Le niveau d'importance de ces affections chez certains bénéficiaires peut mettre en péril la réussite des objectifs visés par notre association. Le manque de place dans les structures adaptées et la période d'attente pour y entrer qui en découle, nous amène à prolonger ces séjours mais aussi parfois à devoir y mettre un terme pour mise en danger de la collectivité.

Nous étoffons et élargissons donc notre réseau pour mettre ces personnes le plus rapidement possible en contact avec des professionnels et des réseaux adaptés. Nos contacts avec le CPAS et les hôpitaux de la Citadelle et du MontLégia ainsi que nos participations à des réunions d'intervision améliorent cette prise en charge. Nous devons continuer à améliorer ces collaborations pour augmenter les trajectoires de prises en charge de cette partie du public.

Le recours aux psychologues de première ligne se fait également via notre département Cafétéria Sociale qui a conclu une convention avec l'une d'entre eux.

Capacitation et pouvoir d'agir

La crise sociale passe par tous les domaines de la vie. Elle s'immisce dans le quotidien de nos hébergés sous toutes les formes. La recherche d'un logement, la recherche d'une formation ou d'un emploi, réaliser un suivi somatique ou psychologique. Ces démarches sont la clé de voûte sensée permettre à nos résidents de dépasser la situation qui les a amenés à perdre leur logement. Notre équipe s'est formée pour accompagner et outiller les personnes victimes de problématiques connexes. Les chiffres illustrant le résultat de l'année restent stables. Par exemple, une moitié de nos résidents intègre un logement individuel ou une institution, mais la quantité de travail pour maintenir ce résultat augmente. La complexification de ces démarches et la raréfaction des débouchés mettent à rude épreuve l'aboutissement du projet d'accompagnement des résidents. Prenons en exemple la mise en place des suivis médicaux mais cela se vérifie aussi pour les autres domaines cités précédemment. La crise touche toutes les strates et l'augmentation des délais pour rencontrer un représentant du corps médical n'épargne personne. Mais nous jouons contre la montre. Le séjour en maison d'accueil classique est de neuf mois toutefois les délais pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste rivalise avec cette temporalité. Il existe des obstacles au suivi des hébergés sur lesquels nous n'avons pas d'emprise mais cela ne nous empêche pas d'être créatif et de tout faire pour les accompagner au mieux.

Cependant, il existe toute une série d'obstacles qui reste dans notre champ d'action. Nous en observons l'évolution année après année. Nous nous adaptons face à certains et résistons face à d'autres. Cela nous amène parfois à réévaluer le fonctionnement de notre maison pour le modifier ou en repréciser les limites. Pour accompagner une personne dans l'acquisition ou la réappropriation de sa capacité d'autonomie, il est important de lui présenter clairement ce qui peut et ne peut être envisagé dans le cadre de son séjour.

Souvent les résidents voient leur séjour comme une pause dans une vie tourmentée. Il va de soi que nous leur proposons de se poser dans un premier temps. La mission de la maison d'accueil ne se résume pourtant pas à cela. Il est important de mettre tout en place pour ne pas revivre une même situation à l'avenir. L'utilisateur décortiquera, dans un deuxième temps, avec ses référents, ce qui, selon lui, l'a mené chez nous et mettra en place un plan d'accompagnement lui permettant d'acquérir ou de renforcer les compétences qui lui auraient fait défaut.

Nous avons pour objectif dans les années à venir de renforcer cette vision du séjour de chaque résident. Il s'agit d'une attitude à encourager afin de rendre actrices ces personnes qui trop souvent ne se sentent plus capables.

L'accompagnement individuel

Nos travailleurs sociaux sont réunis par binôme autour de la situation de chaque résident. Cela leur permet de le rencontrer plus régulièrement durant la semaine et de pouvoir suivre au quotidien l'avancée de ses démarches. Pour caricaturer leurs spécificités, nous pourrions dire que l'assistant social encadre le résident dans sa remise en ordre administrative, dans sa gestion financière y compris la réalisation d'une épargne ; tandis que l'éducateur l'encadre pour la gestion au quotidien tant dans ses apprentissages vers l'autonomie de l'entretien de sa personne et de son espace de vie que pour des accompagnements à l'extérieur.

Les démarches les plus courantes sont : la réouverture de droit à une allocation, la commande de carte d'identité, le changement d'adresse, la remise en ordre de mutuelle mais aussi l'ouverture d'un compte en banque, la recherche d'un logement, la rédaction de curriculum vitae, la recherche d'emploi ou de formation mais également l'apprentissage du fonctionnement d'un lavoir ou encore les bonnes pratiques de l'entretien d'un espace de vie.

L'accompagnement collectif

Le quotidien de la maison d'accueil est rythmé par la réalisation du ménage et d'une série de tâches permettant son bon fonctionnement ainsi que l'association des résidents à son projet collectif. La découpe des légumes, l'entretien des espaces communs, la vaisselle, le dressage comme le débarrassage des tables lors des repas sont autant de moments qui permettent le maintien d'un cadre de vie agréable pour chacun tout en intégrant les résidents à sa bonne réalisation. La vie en collectivité demande un minimum d'ordre et de sociabilité. Afin de

maintenir le premier tout en développant le second, une structure construite autour du quotidien permet de canaliser les énergies de chacun et de les orienter de manière constructive. En fonction des observations réalisées par nos professionnels, une adaptation est effectuée en fonction des particularités de chacun.

Dans un même esprit de sociabilisation mais aussi d'outillage ou encore pour rompre la routine ou changer les esprits, des ateliers sont proposés par notre équipe. Sortie cinéma, concert et visite guidée de la ville ont pu être proposées grâce aux tickets article 27 favorisant l'accès à la culture en en diminuant le coût. Journée sportive, tournoi de ping-pong ou de pétanque ont également rythmé les beaux jours de cette année. Des initiations aux instruments à corde, à la jongle et à la peinture sur vitre ont également été proposées par notre équipe éducative.

Dans cette perspective d'implication et d'outillage, nous impliquons également les résidents dans la réalisation des repas servis à la maison d'accueil. Ces moments sont autant d'occasion pour certains de faire découvrir leurs talents que pour d'autres d'apprendre de nouvelles recettes à reproduire une fois un logement retrouvé.

Problématique liée à la collectivité

Cela fait plusieurs années que la maison d'accueil voit apparaître ponctuellement des parasites de différentes natures : gale, poux, punaises de lit. La présence de ces dernières a augmenté au cours de l'année 2023, nous amenant à faire appel aux services de désinfection plus souvent que les autres années. En 2024, nous nous sommes dotés de nouvelles mesures préventives et curatives : des appareils à vapeur sèche, des congélateurs supplémentaires de nouveaux aspirateurs ainsi que de nouveaux outils de désinfection. Les résultats sont occultés par le turnover de nos résidents et la capacité de survie, de reproduction et de discrétion de ces insectes. La généralisation de ces infestations dans les collectivités a beaucoup fait parler d'elle dans les médias et prouve que le combat est long et pénible. Ce combat met hélas et, à juste titre, la patience de nos résidents autant que de notre équipe à rude épreuve. Nous continuons à développer de nouveaux outils pour sensibiliser nos hébergés et nous avons pu faire moins appel aux sociétés de désinfections cette année. L'acquisition de lits en métal et optimisés pour la lutte anti punaise, et le remplacement de garde-robe en bois par des bacs en plastique nous ont également permis de nous faciliter la vie dans la lutte contre les nuisibles.

Formations et Perspectives 2025

2024 aura été l'occasion, pour nos équipes de participer à des formations pour l'accompagnement de personnes LGBTQIA+, le secourisme, les représentations en matière d'usages et de dépendances, les règles d'hygiène en cuisine de collectivité, la puissance d'un feedback positif. L'équipe de travailleur du projet Famille a participé à des colloques sur les thèmes : « les enfants en maison d'accueil : équation impossible ? » et « l'attachement et les besoins des enfants en maison d'accueil ».

Nous planifions, pour l'année à venir, des formations sur « Comment gérer l'agressivité des usagers ? », « les Equipiers de première intervention », le recyclage en secourisme, l'initiation à la communication non violente, la gestion de ses émotions.

Nombre d'adultes différents

126

Nombre de séjours

137

Nombre d'entrées

102

Nombre de sorties

123

Selection des UF

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Composition des familles (par séjour)

Composition de famille	Nb séjours	%
Hommes isolés	137	100,00%
Total	137	100,00%

Répartition des personnes selon l'âge

Tranche d'âge	Nombre	%
De 18 à 24 ans	11	8,73%
De 25 à 29 ans	8	6,35%
De 30 à 39 ans	39	30,95%
De 40 à 49 ans	34	26,98%
De 50 à 59 ans	27	21,43%
60 ans et plus	7	5,56%
Total	126	100,00%

Nombre de personnes différentes hébergées

Adulte/Enfant	Masculin	Total
Adulte	126	126
Total	126	126

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

Groupe de nationalité	Nb séjours	%
Autres	28	20,44%
Belge	99	72,26%
Europe hors UE	2	1,46%
Europe UE	8	5,84%
Total	137	100,00%

Motifs d'entrée (sur le nombre d'entrées dans la période - plusieurs motifs possibles par entrée)

Motif d'entrée	Nb	%
Autre	6	5,88%
Problèmes d'assuétude	4	3,92%
Problèmes de logement	92	90,20%
Problèmes de santé mentale	1	0,98%
Problèmes financiers	1	0,98%
Total	102	100,00%

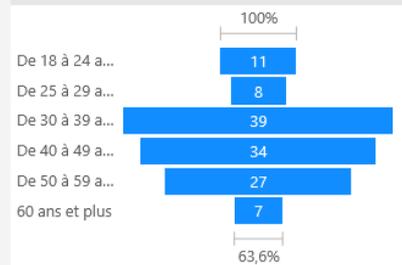
Provenances (sur le nombre d'entrées dans la période)

Origine du séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	51	50,00%
Famille	2	1,96%
Inconnue	8	7,84%
Institution	26	25,49%
Logement autonome	15	14,71%
Total	102	100,00%

Destination après séjour (sur le nombre de sorties dans la période)

Destination après séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	29	23,58%
Famille	7	5,69%
Inconnu	17	13,82%
Institution	32	26,02%
Logement autonome	38	30,89%
Total	123	100,00%

Nombre de personnes hébergées



Selection des UF

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Durée des séjours clôturés	Nb sorties	%
Moins de 3 jours	14	11,38%
De 3 jours à moins de 8 jours	4	3,25%
De 8 jours à moins de 1 mois	13	10,57%
De 1 mois à moins de 3 mois	31	25,20%
De 3 mois à moins de 6 mois	24	19,51%
De 6 mois à moins de un an	27	21,95%
De plus d'un an	10	8,13%
Total	123	100,00%

Répartition des adultes

Milieu d'enfance	Nb	%	Qualification	Nb	%	Occupation	Nb	%	Statut civil	Nb	%
Famille de substitution	3	2,38%	Analphabète	2	1,59%	Apprenti(e)	2	1,59%	Célibataire	94	74,60%
Famille réelle	111	88,10%	Enseignement spécial complet	3	2,38%	Employé(e) - Fonctionnaire	7	5,56%	Divorcé(e)	16	12,70%
Inconnu	5	3,97%	Enseignement spécial incomplet	7	5,56%	Etudiant(e)	1	0,79%	Inconnu	3	2,38%
Institution	7	5,56%	Inconnu	24	19,05%	Inconnue	4	3,17%	Marié(e)	6	4,76%
Total	126	100,00%	Primaire complet	6	4,76%	Indépendant(e)	1	0,79%	Séparé(e)	6	4,76%
			Professionnel complet	29	23,02%	Manoeuvre - Ouvrier(e)	14	11,11%	Veuf(ve)	1	0,79%
			Professionnel incomplet	16	12,70%	Ouvrier(e)	10	7,94%	Total	126	100,00%
			Secondaire complet	9	7,14%	Pensionné	2	1,59%			
			Secondaire incomplet	21	16,67%	Reconnu(e) handicapé(e)	3	2,38%			
			Supérieur non universitaire complet	5	3,97%	Sans	82	65,08%			
			Supérieur non universitaire incomplet	1	0,79%	Total	126	100,00%			
			Universitaire complet	3	2,38%						
			Total	126	100,00%						

Âge moyen
Adulte
42,33

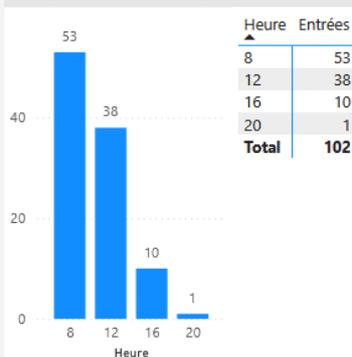
Rép. entrées par filière d'accès

Filière d'accès	Entrées	%
Autre maison d'accueil	1	0,98%
C.P.A.S.	45	44,12%
Hôpital général	3	2,94%
Hôpital psychiatrique	3	2,94%
Inconnue	2	1,96%
Prison	16	15,69%
Spontané	32	31,37%
Total	102	100,00%

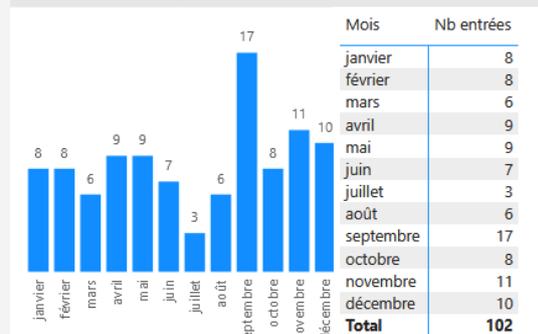
Rép. entrées par jour



Répartition des entrées par tranche horaire



Répartition des entrées par mois



Le lit Halte-soins

Depuis mars 2019, nous avons ouvert, à la maison d'accueil, un lit Halte-soins. Ce projet a démarré en douceur. En 2020, il a été stabilisé par une subvention du Relais Social du Pays de Liège pour l'engagement à mi-temps d'une infirmière et le paiement du lit pendant toute l'année. En 2021, l'engagement de l'infirmière a été délégué à l'ASBL La Fontaine et le lit continue à être subventionné par le Relais Social du Pays de Liège.

Concrètement, une chambre individuelle est réservée à des personnes sans-abri sortant de l'hôpital et réclamant encore des soins ou du repos. Sans logement, ces personnes se retrouveraient à la rue, errant, incapables de respecter les prescriptions post-hospitalisation.

L'hébergement en maison d'accueil est offert gratuitement à ces patients, pendant une durée de quinze jours maximum, renouvelable une fois. Durant cette période, il est proposé aux bénéficiaires d'introduire, aux conditions habituelles, une demande d'hébergement en maison d'accueil.

Ce projet est mené en collaboration avec le dispositif d'Urgence sociale du CPAS de Liège, le service psychomédicosocial du CHR Citadelle, le Relais Social et le service socio-sanitaire La Fontaine.

Extraits du rapport d'activité 2024 du Projet Précarité et santé du Relais Social du Pays de Liège dans le cadre duquel est opérationnalisé le lit Halte-soins :

« **Discussion** »

Nous avons reçu 42 demandes en 12 mois. Cela correspond à une moyenne de 3,5 par mois. Contre 3,7 demandes par mois en 2023.

Il y a en réalité bien plus de personnes qui nécessiteraient d'une structure comme le LHS mais nous faisons déjà un tri avant de faire remplir des fiches de liaison.

[...]

Afin de mieux se rendre compte du nombre de candidatures non formulées pour le lit halte soins, un document a été créé. Nous évaluerons ce point durant l'année 2025.

Parmi ces 42 demandes, 14 ont abouti en entrée effective. Cela correspond à 33,3% d'acceptation (hébergement dans le lit). Contre 26% en 2023.

Nous constatons que la durée de séjour a diminué. Cette année, elle s'élève à 16,4 nuitées contre 22,4 nuitées en 2023. Nous rappelons que la durée maximum est de 15 jours. Le séjour peut être renouvelé 1x à trois conditions : la nécessité pour l'usager, qu'il n'y ait pas d'autres candidats et le bon comportement au sein de la maison d'accueil.

La durée de séjour a diminué essentiellement car d'autres usagers attendaient d'entrer dans le LHS.

Cependant, nous remarquons encore, au vu de la sévérité de l'état des usagers, que 15 jours ne suffisent pas. Nous constatons que nous recevons plus de demandes et nous accueillons plus d'usagers avec des gros soucis de santé. Par exemple, cette année, nous avons accueilli 1 personne en cours de traitement de chimiothérapie, 1 personne en dialyse 3x par semaine et 2 personnes récemment amputées.

Le lit a été occupé à ± 70 %, contre 76% l'année passée. Le lit a été ouvert 345 jours et a été occupé 244 jours.

Nous observons que le passage par le lit halte soins continue à diminuer le risque de retour en rue. Cette année, chaque personne étant passée par le lit, a présenté 71,4 % de chance supplémentaire de trouver une alternative à la rue. Contre 42,3% en 2023. En effet, 5 personnes ont pu intégrer un lit classique à la maison d'accueil « Sans Logis », 2 personnes sont entrées dans une autre maison d'accueil, 1 personne est partie vivre dans la famille, 1 personne a dû être de nouveau hospitalisée et 1 personne a pu réintégrer son logement. Il est vrai que ce dispositif est destiné aux personnes sans logement. Pour ce dernier cas, il s'agit d'un ex-usager du secteur qui remettait fortement en question son projet de logement. Le risque était grand qu'il mette à mal ses acquis. Nous pouvons aussi en conclure que le risque de passage hôpital-rue-hôpital diminue.

Nous remarquons que le nombre de demande venant du CHR de la Citadelle a bien augmenté. Début de l'année 2024, nous avons rencontré leurs assistants sociaux afin de leur présenter le projet et de pouvoir échanger à ce sujet. En effet, il y avait beaucoup de nouveaux travailleurs qui ne connaissaient pas ou peu le lit halte soins. Cet échange a donc été extrêmement bénéfique et montre l'utilité d'aller régulièrement à la rencontre des partenaires afin de rediscuter/faire connaître le LHS.

Il y a également une nouvelle infirmière chez Smi-le pour le pôle « hôpital ». Nous pensons que cela va également apporter plus de nouvelles demandes.

Ensuite, certains partenaires ne comprennent pas toujours le refus de certaines demandes. Notre expérience a montré que le cadre de la maison d'accueil n'est pas le cadre parfait pour un tel projet, celui d'un abri de nuit non plus. Rien de tel qu'une structure indépendante. Nous collaborons de façon efficace avec la maison d'accueil. Réunion, communication, transparence, bienveillance, motivation ont fait et font encore que ce projet fonctionne toujours. Nous devons aussi nous adapter à leur réalité. Ils sont présents H24 avec les usagers, pas notre équipe. Un trop grand nombre de consommateurs de stupéfiants présents dans la maison, par exemple, peut conduire à un refus, de même lorsque leur équipe est en sous-effectif ou qu'il y a une ambiance compliquée au sein de la maison d'accueil. Il y a également un nombre non négligeable de refus car nous recevons régulièrement plusieurs candidatures en même temps. Alors que le lit est libre lors de ces demandes, un choix s'impose parmi les différentes candidatures reçues.

Enfin, dans l'espoir d'agrandir prochainement le nombre de lit, nous sommes allés visiter les projets « Médihalte » à Bruxelles et à Charleroi. Ceux-ci ont beaucoup plus de lits. Nous avons pu discuter avec différents intervenants et nous avons pu voir leur fonctionnement.

Perspectives pour 2025 :

La recommandation principale sera de rechercher des financements et des partenaires nécessaires à l'élargissement du projet Lit Halte soins à 10 lits, tout en admettant les points suivants :

- *D'élargir les partenaires afin d'offrir la chance à tous les usagers d'accéder au lit lorsqu'ils en ont besoin.*
- *D'accueillir également les femmes.*
- *D'offrir des courts et des moyens séjours, en fonction de la nécessité de l'utilisateur.*
- *D'avoir une acceptation « bas seuil ». Il conviendrait d'avoir une plus grande tolérance face aux profils toxicomanes ou face aux problèmes psychiatriques des usagers.*
- *De garder un lien avec la maison d'accueil pour hommes « Sans Logis » afin de faire un « test d'hébergement » en maison d'accueil. »*

Les lits d'urgence (2 lits)

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet hébergement d'urgence du Relais Social du Pays de Liège, développé avec les abris de nuit et avec le DUS (Dispositif d'Urgence Sociale) du CPAS de Liège.

Deux lits d'urgence pour hommes sont réservés et mis à disposition gratuitement, avec les règles de fonctionnement suivantes :

- les places sont attribuées par le service d'urgence sociale du CPAS de Liège, pour une durée de trois nuits maximum ;
- si elles le souhaitent et qu'elles remplissent les conditions, ces personnes peuvent réaliser une demande d'hébergement afin d'intégrer un lit maison d'accueil pour prolonger le séjour et travailler à un projet d'autonomie individualisé à moyen terme ;
- en fin de journée, si les deux lits ne sont pas occupés, ils sont mis à disposition des abris de nuit, mais, dans ce cas, l'hébergement est prévu pour une seule nuit.

En 2024, cent dix-neuf personnes différentes ont pu bénéficier de ce lit (contre cent vingt en 2023) et quarante-cinq parmi elles ont pu continuer leur séjour au sein de la maison d'accueil (contre trente-huit en 2023).

Ce projet bénéficie, comme tout projet du Relais Social, d'un comité d'accompagnement au sein duquel les résultats de l'année sont débattus et analysés. Au vu des chiffres de l'année passée et du taux d'occupation global (toutes structures confondues) de cinquante pour cent pour la capacité agréée, en 2023, une réflexion s'est déroulée sur la pertinence du maintien de certains lits et la répartition des financements. En conséquence et au vu de la forte demande des usagers du Dispositif d'Urgence Sociale pour notre structure, le financement des lits a été maintenu et a même été renforcé. Il n'atteint toujours pas le montant réel des charges afférentes à leur entretien mais la situation évolue dans le bon sens.

En contrepartie et en vue d'optimiser leur occupation, le Dispositif d'Urgence Sociale et les Sans Logis Hommes continue, cette année encore, à parfaire leur collaboration permettant d'orienter au mieux les personnes les plus aptes à pouvoir prolonger leur séjour au sein de la maison d'accueil. Il ne s'agit pas pour autant ici de perdre la nature d'urgence du contexte de création de ces lits mais de travailler en amont pour éviter de voir, au bout de trois jours, ces personnes repartir vers la rue.

Ces efforts ont porté leurs fruits puisque deux ans, le taux d'occupation avoisine les septante pour cent. Nous maintenons donc un taux supérieur à la moyenne pour ce projet mais souhaiterions le voir augmenter. Le taux de passage en lit classique a par contre augmenté indiquant d'une part que les orientations opérées par le Dispositif d'Urgence Sociale rencontrent majoritairement nos conditions d'hébergement et que ce principe de passage dans une sorte de zone « transit » permet une plus grande probabilité d'intégrer la maison d'accueil.

Des situations particulières amènent parfois le Dispositif d'Urgence Social ou nous-même à demander une prolongation du séjour dans le cadre du lit d'urgence. Le fait de voir sa période de trois jours se clôturer la veille d'un week-end entraine, à condition que le séjour se passe bien, la prolongation du séjour pour le week-end. La disponibilité à moyen terme d'un lit maison d'accueil nous amène également à demander une prolongation. Ces particularités expliquent qu'en 2024 c'est un total de quatre cent nonante nuits qui se sont déroulées dans le cadre des lits d'urgence (contre cinq cent treize nuits en 2023) avec une durée moyenne des séjours de quatre jours.

Nombre d'adultes différents

119

Nombre de séjours

124

Nombre d'entrées

122

Nombre de sorties

119

Selection des UF

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Nombre de personnes différentes hébergées

Adulte/Enfant	Masculin	Total
Adulte	119	119
Total	119	119

Composition des familles (par séjour)

Composition de famille	Nb séjours	%
Hommes isolés	124	100,00%
Total	124	100,00%

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

Groupe de nationalité	Nb séjours	%
Autres	27	21,77%
Belge	88	70,97%
Europe UE	9	7,26%
Total	124	100,00%

Répartition des personnes selon l'âge

Tranche d'âge	Nombre	%
De 18 à 24 ans	18	15,13%
De 25 à 29 ans	8	6,72%
De 30 à 39 ans	35	29,41%
De 40 à 49 ans	25	21,01%
De 50 à 59 ans	22	18,49%
60 ans et plus	11	9,24%
Total	119	100,00%

Motifs d'entrée (sur le nombre d'entrées dans la période - plusieurs motifs possibles par entrée)

Motif d'entrée	Nb	%
Problèmes d'assuétude	2	1,64%
Problèmes de logement	120	98,36%
Problèmes de violence	1	0,82%
Total	122	100,00%

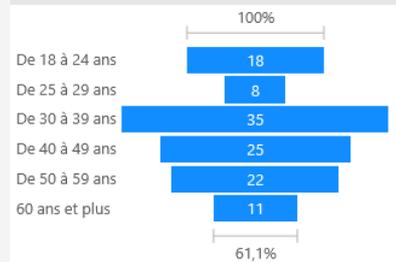
Provenances (sur le nombre d'entrées dans la période)

Origine du séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	90	73,77%
Famille	3	2,46%
Inconnu	10	8,20%
Institution	3	2,46%
Logement autonome	16	13,11%
Total	122	100,00%

Destination après séjour (sur le nombre de sorties dans la période)

Destination après séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	48	40,34%
Famille	9	7,56%
Inconnu	49	41,18%
Institution	4	3,36%
Logement autonome	9	7,56%
Total	119	100,00%

Nombre de personnes hébergées



Selection des UF

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Durée des séjours clôturés

Durée des séjours clôturés	Nb sorties	%
Moins de 3 jours	20	16,81%
De 3 jours à moins de 8 jours	59	49,58%
De 8 jours à moins de 1 mois	8	6,72%
De 1 mois à moins de 3 mois	18	15,13%
De 3 mois à moins de 6 mois	9	7,56%
De 6 mois à moins de un an	3	2,52%
De plus d'un an	2	1,68%
Total	119	100,00%

Âge moyen

Adulte
40,92

Répartition des adultes

Milieu d'enfance	Nb	%	Qualification	Nb	%	Occupation	Nb	%	Statut civil	Nb	%
Famille de substitution	2	1,68%	Enseignement spécial incomplet	4	3,36%	Apprenti(e)	2	1,68%	Célibataire	85	71,43%
Famille réelle	76	63,87%	Inconnu	49	41,18%	Employé(e) - Fonctionnaire	4	3,36%	Divorcé(e)	9	7,56%
Inconnu	37	31,09%	Primaire complet	2	1,68%	Etudiant(e)	1	0,84%	Inconnu	17	14,29%
Institution	4	3,36%	Primaire incomplet	1	0,84%	Inconnue	31	26,05%	Marié(e)	6	5,04%
Total	119	100,00%	Professionnel complet	17	14,29%	Indépendant(e)	2	1,68%	Séparé(e)	2	1,68%
			Professionnel incomplet	12	10,08%	Manoeuvre - Ouvrier(e)	7	5,88%	Total	119	100,00%
			Secondaire complet	7	5,88%	Ouvrier(e)	11	9,24%			
			Secondaire incomplet	20	16,81%	Pensionné	2	1,68%			
			Supérieur non universitaire complet	4	3,36%	Sans	59	49,58%			
			Supérieur non universitaire incomplet	1	0,84%	Total	119	100,00%			
			Universitaire complet	2	1,68%						
			Total	119	100,00%						

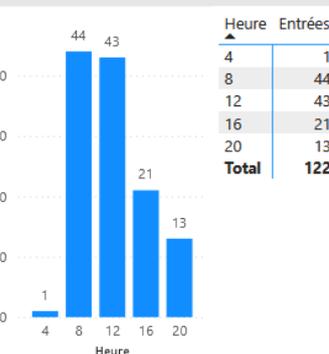
Rép. entrées par filière d'accès

Filière d'accès	Entrées	%
Autre	2	1,64%
C.P.A.S.	111	90,98%
Hôpital général	2	1,64%
Inconnue	3	2,46%
Spontané	4	3,28%
Total	122	100,00%

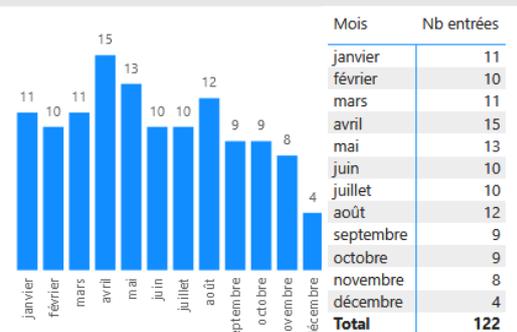
Rép. entrées par jour



Répartition des entrées par tranche horaire



Répartition des entrées par mois



Les chambres pour familles (21 lits)

Une aile complète du bâtiment est réservée aux familles. Elles y disposent de six chambres, de deux cuisines et de sanitaires communs. Toutes les pièces, non-communicantes entre elles, sont réparties de part et d'autre d'un corridor, qui est utilisé constamment pour aller d'une pièce à l'autre. Une des pièces de cette aile a été aménagée en salle de jeu pour les enfants.

En 2024, nous avons accueilli sept familles, pour un total de dix enfants, trois couples, trois pères seuls et une situation exceptionnelle qui se répète cette année d'une mère qui s'est retrouvée seule après le départ de son conjoint de la maison d'accueil.

Nombre de famille selon composition	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Couple	6	4	5	4	3	3
Père seul	1	2	5	5	3	3
Mère seule	0	0	0	0	1	1
Total	7	6	10	9	7	7

En cours d'année une de ces familles a pu obtenir un logement accompagné par l'ASBL Habitat Service (APL), une autre par le Cortigroupe (APL), trois familles ont obtenu un logement social et une famille est parvenue à louer un appartement dans le parc immobilier privé.



Destination de départ	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autre maison d'accueil	1	0	0	0	0	0
Logement social	3	1	3	3	1	3
Logement privé	0	0	0	1	1	1
APL	0	1	1	0	2	2
Total	4	2	4	4	4	4

La durée moyenne de séjour avoisine les deux cent vingt jours (contre trois cents en 2023), la réalité de la recherche logement pour des familles de un à quatre enfants n'est pas chose aisée mais cette année les recherches ont plus rapidement porté leurs fruits. Cette année, c'est le taux d'occupation qui nous alerte sur une autre réalité. En effet,

le taux d'occupation 2024 n'atteint que péniblement les quarante pour cent. Nombre de rendez-vous ne sont pas honorés par les familles candidates, et quand elles viennent et sont sélectionnées, bien souvent elles disent avoir trouvé une alternative entre temps.

Le temps entre la prise de rendez-vous, la rencontre avec la famille, la décision et l'emménagement de la famille peut être assez long et pendant cette période les chambres ne sont pas utilisées. Ce constat complète celui fait en 2023 de la difficulté d'accueillir dans les conditions édictées par la Région Wallonne à savoir respecter un taux moyen d'occupation de quatre-vingts pour cent alors que nous disposons pour ce projet de vingt et un lits agréés pour onze subventionnés. Comme l'année passée, cette réalité nous fait réfléchir régulièrement à l'adaptation des projets afin d'optimiser l'aide aux personnes et l'espace qui est à notre disposition. Le temps de traitement des dossiers et la compatibilité entre les formats de famille et notre infrastructure restent des points d'attention pour 2025.

Nombre de nuitée	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hommes	889	981	935	1.185	862	964
Femmes	707	736	792	582	618	614
Enfants	2.935	2.234	2.015	2.023	2.387	1.424
Total	4.531	3.951	3.639	3.790	3.867	3.001

Il se trouve parfois également que des candidats à l'hébergement refusent nos conditions d'hébergement pour insatisfaction autant sur le prix (9,5€ par adultes par jour pour le gîte et 5€ par enfant par jour en 2024), que sur l'infrastructure (ayant à partager des espaces avec les autres familles).

Pour une autre part, il s'agit de familles qui utilisent cette opportunité pour maintenir une activité professionnelle, pour mettre de l'argent de côté afin d'élaborer une caution, pour effectuer une recherche logement, pour clarifier et régler les soucis qui les ont conduites à nos portes. Parfois la cohabitation n'est pas aisée et notre équipe doit réaliser un travail en amont pour choisir au mieux parmi les candidats qui pourront intégrer cet étage sans en déséquilibrer la dynamique. Il s'agit avant tout d'une collectivité et comme pour la partie pour hommes seuls de notre maison, de l'ambiance du groupe dépendra aussi la réussite du projet de chacun.

En 2024, une famille dont la durée d'hébergement atteignait ses limites s'est vue octroyée la possibilité de prolonger son séjour au vu de la situation des enfants. L'équipe en charge voulait s'assurer avant de travailler la sortie de cette famille que les enfants seraient en sécurité. Ceci explique le nombre de 695 nuitées non agréées pour 2024.

Nombre d'adultes différents

11

Nombre de séjours

7

Nombre d'entrées

4

Nombre de sorties

7

Selection des UFs

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Nombre de personnes différentes hébergées

Adulte/Enfant	Féminin	Masculin	Total
Adulte	4	7	11
Enfant	5	5	10
Total	9	12	21

Composition des familles (par séjour)

Composition de famille	Nb séjours	%
Couples avec enfant(s)	3	42,86%
Familles monoparentales - mère et enfant(s)	1	14,29%
Familles monoparentales - père et enfant(s)	3	42,86%
Total	7	100,00%

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

Groupe de nationalité	Nb séjours	%
Autres	3	42,86%
Belge	4	57,14%
Total	7	100,00%

Répartition des personnes selon l'âge

Tranche d'âge	Nombre	%
De 1 à 3 ans	2	9,52%
De 4 à 6 ans	1	4,76%
De 7 à 9 ans	2	9,52%
De 10 à 12 ans	4	19,05%
De 13 à moins de 18 ans	1	4,76%
De 18 à 24 ans	1	4,76%
De 25 à 29 ans	3	14,29%
De 30 à 39 ans	1	4,76%
De 40 à 49 ans	4	19,05%
De 50 à 59 ans	1	4,76%
60 ans et plus	1	4,76%
Total	21	100,00%

Motifs d'entrée (sur le nombre d'entrées dans la période - plusieurs motifs possibles par entrée)

Motif d'entrée	Nb	%
Problèmes de logement	4	100,00%
Total	4	100,00%

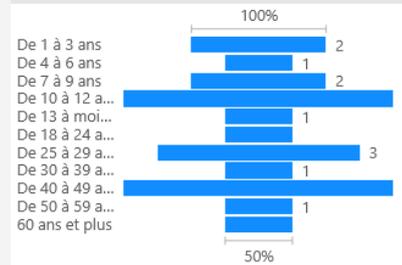
Provenances (sur le nombre d'entrées dans la période)

Origine du séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	2	50,00%
Logement autonome	2	50,00%
Total	4	100,00%

Destination après séjour (sur le nombre de sorties dans la période)

Destination après séjour	Nb	%
Logement autonome	7	100,00%
Total	7	100,00%

Nombre de personnes hébergées



Selection des UFs

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Durée des séjours ciôturés	Nb sorties	%
De 1 mois à moins de 3 mois	3	42,86%
De 6 mois à moins de un an	3	42,86%
De plus d'un an	1	14,29%
Total	7	100,00%

Répartition des adultes

Milieu d'enfance	Nb	%
[Manquant]	3	27,27%
Famille réelle	7	63,64%
Inconnu	1	9,09%
Total	11	100,00%

Qualification	Nb	%
[Manquant]	3	27,27%
Inconnu	5	45,45%
Primaire complet	1	9,09%
Professionnel complet	1	9,09%
Secondaire complet	1	9,09%
Total	11	100,00%

Occupation	Nb	%
[Manquant]	3	27,27%
Employé(e) - Fonctionnaire	1	9,09%
Etudiant(e)	1	9,09%
Manoeuvre - Ouvrier(e)	4	36,36%
Ouvrier(e)	1	9,09%
Sans	1	9,09%
Total	11	100,00%

Statut civil	Nb	%
Célibataire	3	27,27%
Divorcé(e)	1	9,09%
Marié(e)	5	45,45%
Séparé(e)	1	9,09%
Veuf(ve)	1	9,09%
Total	11	100,00%

Âge moyen

Adulte
37,98

Enfant
9,29

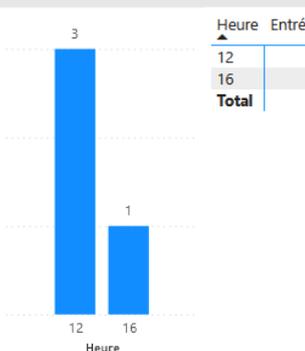
Rép. entrées par filière d'accès

Filière d'accès	Entrées	%
Autre	1	25,00%
C.P.A.S.	1	25,00%
Spontané	2	50,00%
Total	4	100,00%

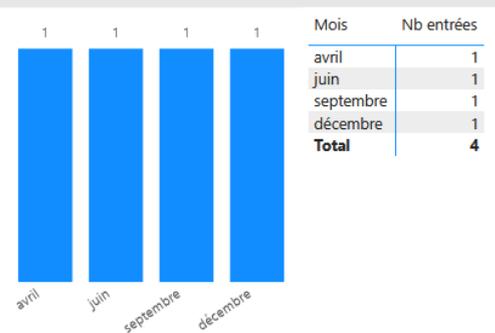
Rép. entrées par jour



Répartition des entrées par tranche horaire



Répartition des entrées par mois



La maison de vie communautaire (17 lits)

« La maison de vie communautaire a pour mission d'assurer aux personnes en difficultés sociales ayant séjournées préalablement en maison d'accueil un hébergement de longue durée dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie. »⁷ (Source Région wallonne)

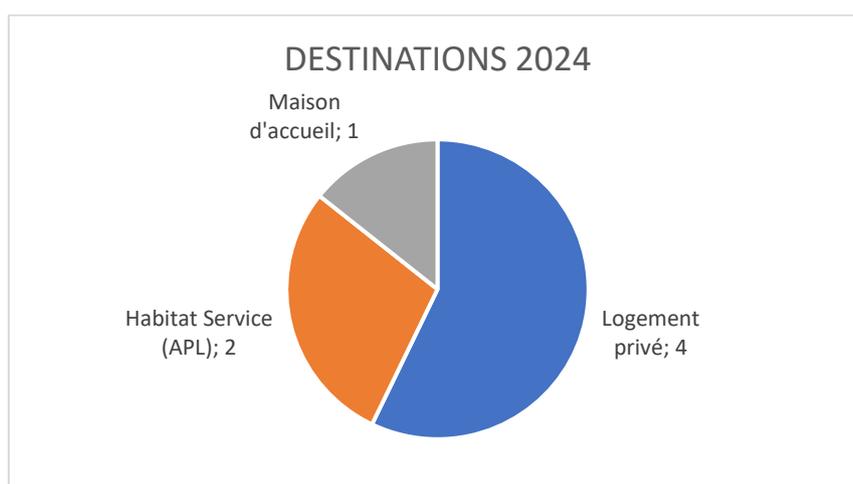
Le projet Maison de vie communautaire rebaptisé « le 135 » au sein des Sans Logis, se structure donc autour d'une temporalité différente et aide, dans certains cas, à dépasser les limites qui incombent aux maisons d'accueil. Cette complémentarité des projets permet d'adapter la résolution des problématiques de certains suivis dans le cadre d'un autre projet d'accompagnement. L'inconditionnalité n'est pas pour autant de mise et tout un chacun n'a pas nécessairement sa place au sein du 135. L'encadrement y est plus restreint qu'en maison d'accueil et est constitué d'une assistance sociale à mi-temps et d'un éducateur à temps plein. Cet encadrement permet une supervision et un accompagnement allégé par rapport à celui procuré en maison d'accueil. Il est attendu de la part des résidents un niveau d'autonomie supérieur car ils ne pourront compter sur un encadrement constant (entretien, courses et préparation de repas, capacité à s'organiser, ...).

On y dénombre dix-sept chambres garnies, avec cuisine et sanitaires communs, où les séjours sont conditionnés par la mise en place d'un projet d'accompagnement individuel, renouvelé annuellement.

Les réunions des résidents se déroulent une fois par mois. Celles-ci sont indispensables au bon fonctionnement de la maison (tâches, gestion quotidienne, remarques, ...). Elles servent également à la planification des activités et de lieu où chacun peut s'exprimer librement.

Les réunions d'équipe se tiennent quant à elles chaque lundi à 15h. Celles-ci sont également indispensables au bon suivi des résidents, des nouvelles candidatures et à la gestion de la maison communautaire.

En 2024, dix-sept hommes ont transité par la maison de vie communautaire et six l'ont intégrée dans le courant de l'année. Sur les sept départs comptabilisés durant cette année, six résidents ont pu intégrer un logement autonome dont deux logements de l'APL Habitat Service. Un résident qui n'était finalement pas prêt à transiter par la maison de vie communautaire a fait un retour en maison d'accueil.



⁷ <https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-un-agrement-en-tant-que-maison-de-vie-communautaire>

Le taux d'occupation s'élève à septante-six pour cent (contre soixante-cinq pour cent en 2023), en hausse par rapport à l'année passée. Les punaises de lit et les suites du dégât des eaux ont prolongé l'inoccupation de certaines chambres mais le travail de l'équipe a permis d'occuper plus régulièrement les chambres accessibles.

L'âge des résidents augmente légèrement avec une moyenne de quarante-neuf ans. Les problématiques rencontrées restent similaires aux autres années : endettement, problèmes de santé mentale, alcoolisme, régularisation du droit de séjour et alphabétisation.

Après un aménagement horaire réalisé tant auprès de la travailleuse assistante sociale que de l'éducateur, a permis à l'équipe référente de la maison de vie communautaire d'être plus présente sur place et à des heures qui coïncident plus avec les moments d'activité de la maison. En effet la composition du groupe de résidents en 2024 s'est fait plus forte en personne ayant un emploi ou suivant une formation. La nécessité d'aménager les moments de présence était donc importante.

En vue d'augmenter le sentiment d'appartenance à un collectif et de favoriser la bonne entente entre les occupants, l'équipe a proposé cette année : des ateliers tables d'hôtes, une sortie bowling, un barbecue et a clôturé l'année avec une sortie au restaurant.

Perspectives 2025

Dans la continuité du travail entamé il y a quelques années, l'équipe désire maintenir ses actions de clarifications et d'identification du projet maison de vie communautaire comme un prolongement du travail réalisé en maison d'accueil. Le profil des résidents est envisagé sous l'angle de la capacité de pouvoir faire partie d'un collectif mais également de pouvoir s'orienter à terme vers une vie en autonomie.

Nombre d'adultes différents

17

Nombre de séjours

17

Nombre d'entrées

6

Nombre de sorties

7

Selection des UF's

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Composition des familles (par séjour)

Composition de famille	Nb séjours	%
<input type="checkbox"/> Hommes isolés	17	100,00%
Total	17	100,00%

Répartition des personnes selon l'âge

Tranche d'âge	Nombre	%
<input type="checkbox"/> De 25 à 29 ans	1	5,88%
<input type="checkbox"/> De 30 à 39 ans	4	23,53%
<input type="checkbox"/> De 40 à 49 ans	5	29,41%
<input type="checkbox"/> De 50 à 59 ans	4	23,53%
<input type="checkbox"/> 60 ans et plus	3	17,65%
Total	17	100,00%

Nombre de personnes différentes hébergées

Adulte/Enfant	Masculin	Total
<input type="checkbox"/> Adulte	17	17
Total	17	17

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

Groupe de nationalité	Nb séjours	%
<input type="checkbox"/> Autres	4	23,53%
<input type="checkbox"/> Belge	12	70,59%
<input type="checkbox"/> Europe UE	1	5,88%
Total	17	100,00%

Motifs d'entrée (sur le nombre d'entrées dans la période - plusieurs motifs possibles par entrée)

Motif d'entrée	Nb	%
<input type="checkbox"/> Problèmes administratifs	2	33,33%
<input type="checkbox"/> Problèmes d'assuétude	2	33,33%
<input type="checkbox"/> Problèmes de logement	6	100,00%
<input type="checkbox"/> Problèmes de parentalité	1	16,67%
<input type="checkbox"/> Problèmes de santé mentale	2	33,33%
<input type="checkbox"/> Problèmes financiers	3	50,00%
Total	6	100,00%

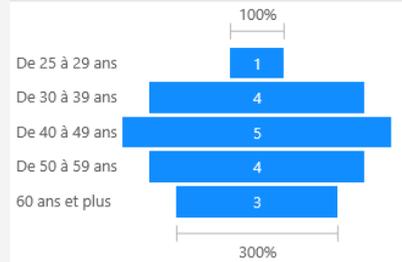
Provenances (sur le nombre d'entrées dans la période)

Origine du séjour	Nb	%
<input type="checkbox"/> Aucun endroit fixe	1	16,67%
<input type="checkbox"/> Institution	5	83,33%
Total	6	100,00%

Destination après séjour (sur le nombre de sorties dans la période)

Destination après séjour	Nb	%
<input type="checkbox"/> Institution	1	14,29%
<input type="checkbox"/> Logement autonome	6	85,71%
Total	7	100,00%

Nombre de personnes hébergées



Selection des UF's

- Sélectionner tout
- Familles
- Lit Halte-Soins
- Lits d'urgence
- Maison d'accueil
- Maison de vie communautaire

Durée des séjours clôturés	Nb sorties	%
<input type="checkbox"/> De 6 mois à moins de un an	1	14,29%
<input type="checkbox"/> De plus d'un an	6	85,71%
Total	7	100,00%

Répartition des adultes

Milieu d'enfance	Nb	%
Famille réelle	14	82,35%
Inconnu	2	11,76%
Institution	1	5,88%
Total	17	100,00%

Qualification	Nb	%
Analphabète	1	5,88%
Enseignement spécial complet	1	5,88%
Inconnu	1	5,88%
Primaire complet	2	11,76%
Professionnel complet	5	29,41%
Professionnel incomplet	4	23,53%
Secondaire complet	2	11,76%
Universitaire complet	1	5,88%
Total	17	100,00%

Occupation	Nb	%
Cadre supérieur(e)	1	5,88%
Manoeuvre - Ouvrier(e)	3	17,65%
Ouvrier(e)	4	23,53%
Sans	9	52,94%
Total	17	100,00%

Statut civil	Nb	%
Célibataire	8	47,06%
Divorcé(e)	4	23,53%
Marié(e)	2	11,76%
Séparé(e)	3	17,65%
Total	17	100,00%

Âge moyen

Adulte
49,16

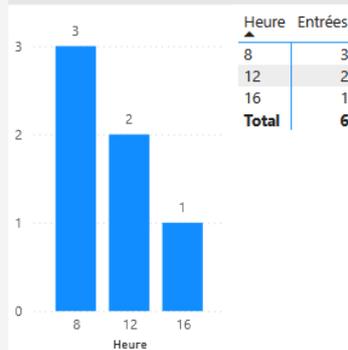
Rép. entrées par filière d'accès

Filière d'accès	Entrées	%
Autre maison d'accueil	5	83,33%
C.P.A.S.	1	16,67%
Total	6	100,00%

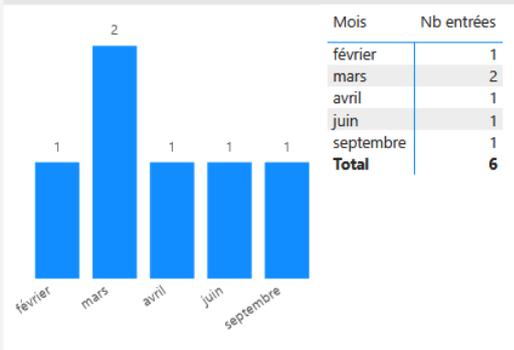
Rép. entrées par jour



Répartition des entrées par tranche horaire



Répartition des entrées par mois



Résultats financiers

Sur le plan financier, l'année 2024 s'achève sur un déficit de 30.000 euros (150.000 € en 2023) pour un montant total de charges s'élevant à 1.664.144,30 euros. Ce déficit est compensé par les dons de l'année.

<i>Produits de la maison d'accueil</i>	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Participation des résidents	15,5 %	11,5 %	14,2 %	16,5 %	17,2 %	17,5 %
Subventions	67,8 %	67,3 %	68,2 %	68 %	73,7 %	74,5 %
Dons	13,1 %	12,8 %	15,3 %	12,5 %	10,9 %	8 %
Total	96,4 %	91,6 %	97,7 %	97 %	101,8 %	100 %

La participation des résidents aux frais d'hébergement reste en dessous de la barre des vingt pour cent. Rappelons que, si nous ne réclamons jamais rien à une personne sans revenu, nous nous attachons toujours à ce que le montant sollicité soit acquitté lorsque des allocations sont perçues. Pratiquement, nous demandons dix-sept euros et cinquante centimes par jour pour la maison d'accueil où le gîte et le couvert sont compris ; treize euros et cinquante centimes pour la maison de vie communautaire où seul le gîte est compris, neuf euros et cinquante centimes par adultes et cinq euros par enfant, pour les familles, pour lesquelles seul le gîte est compris également. Les dons nous permettent de ne pas demander le prix réel d'hébergement à nos résidents et de pourtant équilibrer nos charges. Tant que cela sera possible, notre objectif est de minimiser le coût de l'hébergement et de favoriser l'épargne des résidents afin de leur permettre de rechercher plus rapidement un logement.

Les dons compensent également l'augmentation des charges en cours d'année et la part d'irrecouvrable représentant les séjours impayés. Nous avons cette année diminué ces derniers et bénéficié d'une augmentation des subsides de la Région au travers du Plan de Relance de la Wallonie et des Accords du Non Marchand. Le Plan de Relance se terminant fin 2025, il faut anticiper cette absence de subvention pour les années à venir.

Les partenariats

La Maison d'accueil des Sans Logis pour Hommes et Familles participe à deux projets du Relais Social du Pays de Liège :

- les lits d'urgence, en place depuis 2010 ;
- le lit Halte-soins, qui a démarré en 2019.

Nous travaillons en outre avec différents partenaires, qui complètent notre action :

- le Dispositif d'Urgence Sociale du CPAS de Liège, qui examine les demandes d'aide sociale des personnes hébergées en maison d'accueil ;
- les éducateurs de rue du Relais Social du Pays de Liège ;
- les infirmières de l'ASBL SmiLe ;
- l'abri de nuit de Thermos ainsi que des CPAS de Liège et de Seraing ;
- les services socio-sanitaire : la Fontaine, la croix rouge de Belgique ;
- les accueils de jour ;
- les autres maisons d'accueil ;
- le service des urgences psychiatriques de la Citadelle ;
- un médecin généraliste, qui effectue une consultation hebdomadaire à la maison d'accueil ;
- les services de santé mentale (CAB, SIAJEF, ALFA, AIGS ...) ;
- les centres pour personnes toxicomanes (Start Mass, Centre Alfa ...) ;
- les hôpitaux ;
- les prisons ;
- le CaSS (Carrefour Santé Social) ;
- etc.

Le personnel

Nous disposons de 16,48 Equivalents Temps Plein pour faire fonctionner la maison d'accueil et à la maison de vie communautaire. Ces ETP sont répartis sur dix-neuf travailleurs.

La direction gère la maison d'accueil et la maison de vie communautaire. Elle est, depuis septembre 2019, secondée dans sa tâche par une responsable pédagogique, qui prend en charge le suivi journalier des travailleurs sociaux.

1 directeur		
1 responsable pédagogique		
SLH hommes 43 lits	SLH familles 21 lits	SLH maison communautaire 17 lits
9,97 assistants sociaux et éducateurs RW		1,5 assistants sociaux et éducateurs RW
1,67 personnel technique sur fonds propres et personnel social non-subventionné		
1,526 emploi administratif		
0,816 personnel Maribel social		
1 APE		

L'équipe par ordre d'engagement :

- DUNON Véronique, assistante sociale, 1983
- KOHNEN Michel, éducateur spécialisé, 1998
- VAN ROOSBROECK – VOOL Nathalie, 2002
- BEAUFILS Yvan, éducateur spécialisé, 2004
- MARECHAL Catherine, assistante sociale, 2008
- WAGEMANS Véronique, secrétaire, 2008
- MISSOURI Hicham, éducateur de nuit, 2009
- ACKAH Adjo, éducatrice spécialisée, 2011
- GREIMERS Jérôme, assistant social, 2015
- LANG Yannis, éducateur spécialisé, 2018
- ARNONE Nadia, responsable pédagogique, 2019
- BIHIN Arnaud, directeur, 2020
- DAL CANTON Adeline, éducatrice spécialisée, 2020
- BA Fatou, personnel technique, 2020
- LACHIRI Abdelaziz, éducateur de nuit, 2021
- SQUELIN Gaëtan, éducateur de nuit, 2021
- ELEOTRIVARIS Vicky, assistante sociale, 2021
- DUMOULIN Stacy, assistante sociale, 2022
- LAMBERT Sophie, éducatrice spécialisée, 2023

L'envie de l'ASBL Sans Logis de faire groupe entre ces départements mais également avec l'ASBL Habitat Service s'est concrétisée cette année 2024 au travers d'un document de présentation commune de nos Mission, Vision et Valeurs.

Mission, Vision et Valeurs du Groupe Sans Logis/Habitat-Service

1. Introduction

Pour la bonne compréhension de ce document, il y a lieu de définir par :

- *Groupe* : ensemble des personnes œuvrant au sein des Sans Logis et d'Habitat-Service.
- *Mission* : la description des activités actuelles du groupe.
- *Vision* : la description d'où le groupe souhaite se positionner dans le futur et ce qu'il vise à être.
- *Valeurs* : la description du carburant que le groupe va utiliser pour atteindre sa vision.

2. La mission

Le groupe met en place un soutien professionnel pour rendre à la personne accompagnée la confiance en ses capacités.

Il a pour mission d'assurer l'hébergement, la guidance et toute aide nécessaire aux personnes en situation de précarité ainsi que de contribuer à la mise en œuvre du droit à un logement décent et durable.

La mission du groupe est inspirée par l'approche suivante : « Qui que tu sois, entre, dors, restaure-toi, reprend espoir ».

Le groupe entend assurer un accompagnement socio-éducatif tout au long du parcours d'insertion : accueil, hébergement, suivi social en logement. Il se donne pour mission de gérer des maisons d'accueil et des logements, un service d'insertion sociale, un restaurant social, de favoriser la mise à disposition d'un logement adéquat, de rénover, gérer et entretenir un parc immobilier pour le mettre en location auprès du public accompagné par le groupe. Finalement, le groupe entend assurer une sensibilisation au sens large auprès du grand public, des pouvoirs locaux, régionaux et fédéraux.

3. Vision

La vision du groupe est celle d'un monde dans lequel sa mission deviendrait inutile.

Un monde où chacun définira la manière dont il souhaite s'épanouir et où chacun vivra en toute sécurité de logement. Un monde où les différences et la diversité seront valorisées et intégrées. Nous visons un monde d'entraide en équilibre avec un monde durable.

4. Valeurs

Respect de la dignité intrinsèque de chacun : mettre l'usager du groupe au centre des préoccupations, tout en ayant confiance en l'humain, en l'écoutant avec bienveillance et en continuant à l'accueillir, quel qu'il soit.

Solidarité et entraide en s'appuyant sur les spécificités des membres du groupe et en ayant un esprit d'ouverture et de partage en toute transparence des moyens humains et financiers du groupe.

Engagement dans une vision optimiste, créative, audacieuse et persévérante

Annexe 1 : organigramme de l'ASBL Sans Logis

